

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 820 rapportant l'arrêté n° 609 du 10 juin 1937 autorisant le sieur Abdallah Housse Ah Nour a occuper un terrain domanial d'une 1 répliquiez de 1,20 mètres carrées

n° 820

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 août 1938

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro
31 août 1938

TEXTE INTÉGRAL

L'ouvrôté n° 609 du 10 juin 1937 autorisant le sjeur Abdallah Houssein Ali Nour à occuper un terrain domanial non loti d'une supervie de 1.250 mètres carrés, sis à l'est de la route d'Ambouli, est rapporté purement et simplement